

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 22 (1884)  
**Heft:** 14

**Artikel:** Un épisode de la fête des Vignerons, de 1833  
**Autor:** L.M.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-188198>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraisant tous les samedis.

<b>PRIX DE L'ABONNEMENT :</b>
SUISSE : un an . . . . 4 fr. 50
six mois . . . . 2 fr. 50
ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteuro vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

<b>PRIX DES ANNONCES :</b>
La ligne ou son espace, 15 c. Pour l'étranger, 20 cent.

### Un épisode de la fête des Vignerons, de 1833.

Le 16 février dernier, la Confrérie des vignerons de Vevey a distribué des prix aux vignerons soumis à son inspection, ainsi que cela a lieu tous les trois ans. Un certain nombre de personnes ont pu croire un instant que la Confrérie saisirait cette occasion pour décider la célébration de la grande fête. Il n'en a rien été, cela va sans dire, vu les difficultés sans nombre qu'offrirait une pareille entreprise par la crise financière que nous traversons. Qu'il nous vienne quelques années d'abondantes récoltes et la chose ira de soi.

En attendant ce moment, nous allons faire part à nos lecteurs d'un charmant épisode de la fête des Vignerons de 1833, dont nous devons les détails à un aimable Veveysan, alors au nombre des figurants, et qui raconte et fait revivre d'une manière fort agréable les souvenirs de cette époque.

Mais avant d'arriver au fait dont nous voulons parler, voyons un peu combien ces fêtes étaient importantes pour la contrée où elles se célébraient. Ce n'est pas trop de dire qu'elles étaient pour Vevey et les localités voisines un véritable événement. La première de ce siècle, celle de 1819, fut incontestablement, entre toutes, la plus remarquable par son entrain et sa gaieté. Deux superbes récoltes s'étaient suivies, le canton de Vaud commençait à jouir de son indépendance, aucun dissensément politique ou religieux ne divisait sa population, qui y prit tout entière une part directe ou indirecte.

Nous qui sommes habitués à voyager en chemin de fer et en bateaux à vapeur, reportons-nous un instant par la pensée à cette époque où tant de moyens de transport nous étaient encore inconnus, et nous pourrons peut-être nous faire une idée du mouvement inoui qui animait nos routes la veille ou le matin de la fête des Vignerons.

Ceux qui n'étaient pas trop éloignés s'y transportaient en char, en omnibus ou à pied ; mais de Genève, la course ne pouvait se faire sans coucher en route ; ni pour or ni pour argent, un voiturier n'aurait voulu franchir cette distance en une seule journée. Plusieurs Genevois frétèrent une barque la veille et firent le trajet fort agréablement jusqu'à la hauteur de Nyon. Tout à coup, une espèce de tempête s'éleva, qui prit des proportions de plus en plus inquiétantes, les poussa vers les rochers de

Meillerie, et ce ne fut qu'au milieu de la nuit qu'ils abordèrent à Vevey.

Quatorze ans plus tard, en 1833, nous n'avions encore que deux bateaux à vapeur, le *Guillaume-Tell* et le *Winkelried*, qui circulaient sur notre lac depuis 1825, et contribuèrent à amener à Vevey un nombre infiniment plus considérable de spectateurs. Aussi les estrades, construites en 1819 pour 2000 personnes seulement, en reçurent plus de 5000 en 1833.

Mais à côté de ces deux bateaux, qui ne pouvaient suffire et sur lesquels les passagers s'entassaient à l'envi, il n'exista qu'un service de diligences excessivement restreint. Une voiture publique, appelée Courrier de Berne, considérée comme un vrai progrès pour l'époque, partait à midi de Genève, pour atteindre Lausanne à 6 heures du soir. Un Genevois, M. Vernes-Prescott, qui avait pris ce véhicule, raconte qu'arrivé dans cette ville, il ne fut pas question d'aller plus loin soit par le lac, soit par la diligence. Tout véhicule quelconque était retenu ; Montbenon et la place de St-François regorgaient de voitures et d'attelages. Vers minuit il se décida à aller à pied jusqu'à Vevey, au milieu du concours le plus bruyant, le plus bigarré, le plus agité, le plus nombreux et le plus joyeux qu'on puisse imaginer.

La nuit était sombre, et de temps à autre des bouffées de vent venaient éteindre, au milieu des éclats de rires, les lampes, les lanternes vaudoises ou chinoises, les flambeaux et autres éclairages qui jetaient sur la route leurs lueurs vacillantes. Des chants, des concerts de fifres, de clarinettes, de violons et de trompettes, jouant chacun un air différent, égayaient la marche. Par ci par là, cette procession fantastique s'augmentait par l'arrivée de vastes chars à échelles convertis en salles de verdure et de fleurs, transportant des rangées de jeunes filles, redinant ensemble les chants qu'elles devaient répéter quelques heures plus tard en leur qualité de bergères de Palès ou de moissonneuses.

Si donc on se représente cet immense concours de peuple, ces routes encombrées, cette cohue énorme se pressant entre des chars et des chevaux, et arrivant à Vevey de tout le canton et des cantons voisins, on pourra juger de quelle importance est pour cette localité la célébration de sa grande fête.

Eh bien, huit ou dix jours avant la fête de 1833, c'est-à-dire au moment où cette brave population veveysanne allait pouvoir jouir du fruit de son

inépuisable dévouement, après huit ou neuf mois consacrés à l'organisation et à l'étude de cette solennité unique en son genre, une circonstance fatale vint brusquement jeter le découragement et la tristesse dans tous les coeurs.

Tout était prêt; toutes les fenêtres, tous les balcons, toutes les toitures accessibles aux curieux avaient été loués à l'avance; l'estrade, destinée à 5,000 spectateurs, se dressait majestueusement sur la place; de nombreux arcs de triomphe s'élevaient, les habitations et les rues se décoraient de guirlandes de verdure et de fleurs qui transformaient la ville en un jardin enchanté. Chaque quartier s'animaît le soir par les répétitions des chants et des danses des nombreuses troupes du cortège. Soudain, on apprit que les troubles politiques surveillés entre Bâle-Ville et Bâle-Campagne, nécessitaient une intervention militaire, pour arrêter l'effusion du sang entre nos Confédérés. Le bataillon Berney, dont faisait partie la compagnie de voltigeurs et celle de mousquetaires de Vevey et des environs était mis de piquet!

La consternation fut générale; les chants et les danses se turent; la riante ville de Vevey sembla frappée de stupeur. Trente-quatre figurants chargés, pour la plupart, de rôles importants dans différentes troupes reçurent, deux jours avant la fête, l'ordre de partir.

Ce contre-temps paraissait irréparable, désastreux, quand survint un acte de dévouement peu commun et dont les Veveysans ont toujours gardé le souvenir. Des amis de la contrée, notamment de Clarens, de Montreux et environs, faisant partie des compagnies sus-nommées, mais qui avaient passé à la réserve au printemps, concurent la belle et généreuse idée de remplacer momentanément les trente-quatre figurants dans leur service militaire, et de partir pour Bâle. Tous abandonnèrent les travaux pressants de la saison, et plusieurs même descendirent des alpages de Naye et de Jaman, où ils vaquaient au soin des troupeaux.

L'autorité militaire se laissa facilement flétrir, l'effectif des compagnies restant ainsi au complet. Il fut d'ailleurs entendu qu'aussitôt la fête terminée, les trente-quatre figurants endosseraient l'uniforme, iraient rejoindre le bataillon et libérer leurs remplaçants. Ajoutons en passant que ces derniers qui s'étaient volontairement privés du plaisir d'assister à la fête, voulurent la célébrer en route, à leur manière, dans un village du canton de Berne, où ils parodièrent, dans un cortège fort comique, les troupes de Bacchus et de Cérès, divertissement qui contribua, dès le début, à égayer la campagne.

Le lendemain de la fête des Vignerons, vers 5 heures du matin, à la sortie du bal et après avoir valsé avec des déesses, après avoir eu pour vis-à-vis, dans le quadrille, des Faunes et des Bacchantes, de gracieuses jardinières, d'accortes vendangeuses, nos trente-quatre figurants quittèrent prestement leur costume de fête pour l'habit militaire, transformant ainsi un grand prêtre en voltigeur, un satyre en mousquetaire, etc., et partirent fidèles à la parole donnée.

Le voyage se fit sur deux grands chars à échelles

dont ces pauvres diables durent subir l'horrible cahotement; aussi les voyait-on de temps en temps s'appuyer sur leurs fusils et se soulever un peu dans le but d'atténuer l'effet de meurtrissures faciles à comprendre.

Un incident à noter eut lieu à Berne, où ils arrivèrent dans la soirée. Les portes de la ville étant déjà fermées, le gardien conçut des doutes à la vue de ces soldats voyageant d'une manière aussi étrange. Était-ce l'avant-garde d'une armée envahissante ou une simple mascarade?... Tout cela lui parut singulièrement suspect; il refusa positivement d'ouvrir et ce ne fut qu'après une longue attente et des démarches auprès des autorités que la petite troupe put entrer en ville,

Après différentes étapes, nos concitoyens arrivèrent à Kreutzstrasser, au canton d'Argovie, d'où ils allèrent s'embarquer sur l'Aar, charmés de laisser là leurs détestables véhicules. À proximité d'Aarau, ils aperçurent leur bataillon qui passait le pont et venait de recevoir l'ordre de se diriger sur Bâle. Des hourras, des cris de joie furent échangés, le bataillon fit halte sur la rive et aussitôt le débarquement effectué, les trente-quatre remplaçants sortirent des rangs et allèrent au devant de leurs amis. Tous s'embrassèrent avec effusion au bruit des applaudissements du bataillon tout entier.

Et les trente-quatre hommes, grâce au dévouement desquels on avait pu célébrer la fête des Vignerons, de 1833, l'une des plus belles du siècle, prirent les bateaux que leurs camarades venaient de quitter, puis ensuite les chars à échelles qui les attendaient à Kreutzstrasser, et rentrèrent à Vevey, où ils furent reçus avec enthousiasme par la population reconnaissante.

L. M.

#### La malice de 'na fenna.

La Marienne à Griboulet étais tant rapace que le sè sarai prao trossâ la tsamba se l'avai su dè lâi trovâ onna centime dein l'otu. Assebin se n'hommo tot à se n'ese que l'étai, ne viquessai pas coumeint l'arâi voliu et y'avai soveint dâi réspons pè l'hotô.

N'aviont min d'enfants, et coumeint Griboulet n'étai pas tant solidò dè la carcasse, la Marienne avai gaillâ cousin que lo bin de se n'hommo ne pas sai à sè névao et à sé gnicès que lo vegnont soveint trovâ et que lâi tegnont lè pi ào tsaud. Assebin le lè poivè pas souffri et le ressivè son Griboulet dè férè son testameint. A force d'être pliornâ, Griboulet sè décidâ à lo férè, mà ye fe promettre à sa fenna que pisque lâi baillivè tot son bin, le dévessai, après sa moo, veindrè la Bronna, sa cavala, et bailli l'ardzeint à son névao François, que l'amâvè tot pliein, po lo recompeinsâ dè ti lè petits serviço que lâi avai fé. La Marienne ne sè sarai pas tant tsailu dè l'afférè; mà coumeint Griboulet l'avai de à François, l'avai bin du derè què oï, mà du adon le caiâ cé pourro François onco bin mé que devant.

Griboulet, qu'étai tot meindro, et que ne fasai què trainâ du cauquiè temps, dut à la fin dâi fins sè mettrè ào lhi. On fe veni lo mайдzo; mà lo momaint étai venu, et lo pourro malâdo s'ein allâ coumeint on crâisu que sè détient, et fut einterrâ.